

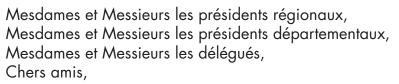


Convocation à l'Assemblée générale ordinaire 2022

Générations Mouvement - Fédération nationale

jeudi 2 juin - 9h00







Au cours des deux dernières années, la crise sanitaire nous a contraint à tenir notre Assemblée générale ordinaire à distance. Le taux de participation au vote alors réalisé en ligne, supérieur à 95 %, a montré que nous avons su relever ce défi inédit.

Pour autant, certaines décisions, qui réclament la présence de tous les délégués, ont dû être reportées. C'est notamment le cas des 19 propositions liées à la modernisation de notre Projet associatif. Elles vous ont été présentées en octobre 2021 à Ronce-les-Bains et ont, depuis, fait l'objet de nombreux débats dans vos départements. Dans quelques jours, à Carqueiranne, il s'agira de se prononcer sur ces propositions.

C'est pourquoi nous sommes très heureux de pouvoir de nouveau organiser notre Assemblée générale annuelle en présentiel, dans le beau département du Var. Avec l'ensemble du Conseil d'administration et l'équipe nationale, nous espérons vous y retrouver nombreux pour prendre ensemble les décisions qui permettront à notre Mouvement de reprendre durablement sa marche en avant après ces mois difficiles.

Vous trouverez dans la présente convocation :

- la liste des résolutions qui seront soumises à votre approbation,
- les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2021,
- le budget prévisionnel 2022,
- le rapport de gestion et financier que vous présentera notre trésorier Colin Yeandle,
- le rapport du commissaire aux comptes et son rapport spécial sur les conventions réglementées,
- la présentation des candidats à l'élection au Conseil d'administration,
- le tableau des délégués qui seront présents à l'Assemblée générale.

Le rapport d'activité et le rapport d'orientation vous seront présentés sur place.

Je remercie chacun d'entre vous pour sa présence ou, le cas échéant, celle des représentants départementaux qui auront été désignés.

Henri Lemoine



LES RÉSOLUTIONS SOUMISES AU VOTE

Première résolution : approbation du rapport d'activité.

Il est proposé à l'Assemblée générale, après en avoir pris connaissance, d'approuver le rapport d'activité.

Deuxième résolution : approbation du rapport financier

Il est proposé à l'Assemblée générale, après avoir pris connaissance du rapport financier et des rapports du commissaire aux comptes sur les comptes annuels, d'approuver les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021, conformément à l'article 10 des statuts.

Troisième résolution : affectation du résultat et création d'une réserve « projet associatif »

- Sur proposition du Conseil d'administration, il convient d'approuver l'affectation du résultat de l'exercice de 154 010,28 €
- 2. Conformément à l'article 27 des statuts, il est proposé à l'Assemblée générale d'affecter 10 % des produits financiers de l'exercice, soit 135,53 €, à la réserve statutaire qui s'élève après affectation à 35 972,73 €.

- 3. Le Conseil d'administration propose par ailleurs de constituer une réserve pour le financement sur 3 ans du projet associatif, abondée à hauteur de 350 000 €, de la manière suivante :
 - Affectation du solde du résultat 2021 (diminué de l'affectation à la réserve statutaire), soit 153 874,75 €,
 - Réaffectation de la totalité du montant des deux réserves « appui à la formation » et « développement du Mouvement », soit respectivement 24 159,38 € et 15 857,39 €,
 - Prélèvement à hauteur de 156 108,48 € sur le report à nouveau.

Quatrième résolution : création d'une réserve « générale »

Il est proposé à l'Assemblée générale de constituer sur les fonds propres une réserve abondée à hauteur d'une année de fonctionnement, soit 1 400 000 €, pour garantir les services de la Fédération nationale par prélèvement sur le Report à nouveau.

Le compte de report à nouveau, après cette affectation, s'élève ainsi à 319 222,06 €.

TABLEAU DE PASSAGE FONDS ASSOCIATIFS FIN 2021 AVANT AFFECTATION I FONDS ASSOCIATIFS APRES AFFECTATION

		31/12/2021 AVANT AFFECTATION	PROPOSTION D' AFFECTATION	31/12/2021 APRES AFFECTATION
RÉSERVES STATUTAIRES		35 837,20 €	135,53 €	35972,73 €
RÉSERVE GÉNÉRALE		0,0 €	1 400 000,00 €	1 400 000,00 €
RÉSERVE PROJET ASSOCIATIF			350 000,00 €	350 000,00 €
RÉSERVE DÉVELOPPEMENT DU MOUVEMENT		15 857,39 €	- 15 857,39 €	0,0 €
RÉSERVE AIDE À LA FORMATION		24 159,38 €	- 24 159,38 €	0,0 €
REPORT À NOUVEAU		1 875 330,54 €	-1 556 108,48 €	319 222,06 €
RÉSULTAT DE L'EXERCICE		154 010,28 €	- 154 010,28 €	0,0 €
	TOTAL	2 105 194,79 €	0,0 €	2 105 194,79 €



Cinquième résolution : approbation du budget de l'exercice 2022

Il est proposé à l'Assemblée générale d'approuver le budget de l'exercice 2022.

Sixième résolution : approbation des conventions réglementées

Après avoir pris connaissance du rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions visées à l'article L.612-5 du Code de commerce et statuant sur ce rapport, il est proposé à l'Assemblée générale d'approuver les dispositions des conventions qui y sont visées.

Septième résolution : approbation du rapport d'orientation

Il est proposé à l'Assemblée générale d'approuver le rapport d'orientation.

Huitième résolution : ratification de la mise en œuvre du projet associatif

Il est proposé à l'Assemblée générale de ratifier la mise en oeuvre du projet associatif.

Neuvième résolution : vote de la cotisation 2024

Il est proposé à l'Assemblée générale de porter la cotisation 2024 à 2 euros par an et par adhérent.

Dixième résolution: élections au Conseil d'administration national (voir la présentation des candidats par ordre alphabétique en pages 28-29).

Consignes de vote :

- 7 postes à pouvoir 7 candidats
- Rappel de l'article 11 des statuts : « les administrateurs sont élus à la majorité absolue au premier tour, à la majorité relative au second tour ».

Les candidats (par ordre alphabétique) :

- BEGASSAT Jean-Louis (18)
- BOISSEL Gérard (40)
- GUILBERT Michel (80)
- GUTH Hélène (10)
- LAVOLTE Gilbert (12)
- THOMAS Maurice (86)
- TRELLUYER André (35)

Voir détail en page 28 et 29 du présent document.



Compte de Résultat 1/2

	Etat exprimé en euros	31/12/2021	31/12/2020
		12 mois	12 mois
	Cotisations	738 655	937 766
	Vente de biens et services		
	Ventes de biens	4 060	4 897
z	dont ventes de dons en nature		
TIO	Ventes de prestations de service	283 982	198 520
ITA	dont parrainages		
oT.	Produits de tiers financeurs		= 1
EXI	Concours publics et subventions d'exploitation	143 800	132 600
rs D	Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consomptible		
DOL	Ressources liées à la générosité du public		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Dons manuels		
	Mécénats	65 000	
	Legs, donations et assurances-vie	-	_
	Contributions financières	4 111	5 857
	Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	28 039	10 647
	Utilisations des fonds dédiés		
	Autres produits	37	34
	Total des produits d'exploitation	1 267 684	1 290 321
	Achats de marchandises Variation de stock	3 124	10 321 (7 839)
NO	Achats de matières et autres approvisionnements Variation de stock		4
RGES D'EXPLOITATION	Autres achats et charges externes	592 484	508 800
0,	Aides financières	7 527	18 002
XPI	Impôts, taxes et versements assimilés	18 575	25 806
D'E	Salaires et traitements	340 818	367 960
GES	Charges sociales	142 505	157 825
CHAR	Dotation aux amortissements et dépréciations	13 560	4 280
ᄀ	Dotation aux provisions		7 401
	Reports en fonds dédiés		
	Autres charges	2	337
	Total des charges d'exploitation	1 118 593	1 092 895
	RESULTAT D'EXPLOITATION	149 091	197 426



Compte de Résultat 2/2

	Etat exprimé en euros	31/12/2021	31/12/2020
	RESULTAT D'EXPLOITATION	149 091	197 426
PRODUITS FINANCIERS	De participation D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé Autres intérêts et produits assimilés Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges Différences positives de change Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	82 1 273	2 092
	Total des produits financiers	1 355	2 092
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions Intérêts et charges assimilées Différences négatives de change Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
压	Total des charges financières		
	RESULTAT FINANCIER	1 355	2 092
	RESULTAT COURANT avant impôts	150 446	199 518
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges	4 949	1 239
\square	Total des produits exceptionnels	4 949	1 239
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	354	7 197 367
EXCE	Total des charges exceptionnelles	354	7 563
	RESULTAT EXCEPTIONNEL	4 595	(6 324)
	Participation des salariés aux résultats Impôts sur les bénéfices	1 031	(2 985)
	TOTAL DES PRODUITS TOTAL DES CHARGES	1 273 989 1 119 978	1 293 652 1 097 473
	EXCEDENT ou DEFICIT	154 010	196 179
	TRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE Dons en nature Prestations en nature Bénévolat TOTAL RGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE Secours en nature Mise à disposition gratuite de biens Prestations Personnel bénévole TOTAL		



Bilan Actif

			31/12/2021		31/12/2020
	Etat exprimé en euros	Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
	IMMOBILIS ATIONS INCORPORELLES Frais d'établissement Frais de recherche et de développement Donations temporaires d'usufruit Concessions brevets droits similaires Autres immobilisations incorporelles (1) Immobilisations incorporelles en cours Avances et acomptes	69 133	68 312	821	1 197
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILIS ATIONS CORPORELLES Terrains Constructions Installations techniques,mat. et outillage indus. Autres immobilisations corporelles Immobilisations corporelles en cours Avances et acomptes BIENS RECUS PARLEGS OU DONATIONS	50 801	44 155	6 646	4 585
ACT	DESTINES A ETRE CEDES IMMOBILIS ATIONS FINANCIERES (2) Participations évaluées selon mise en équival. Autres participations Créances rattachées à des participations Autres titres immobilisés Prêts Autres immobilisations financières	5 085 18 500 150	18 500	5 085 150	5 003 150
-	TOTAL (I)	143 669	130 966	12 703	10 936
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS Matières premières, approvisionnements En-cours de production de biens En-cours de production de services Produits intermédiaires et finis Marchandises Avances et Acomptes versés sur commandes CREANCES (3) Créances clients, usagers et comptes rattachés Créances reçues par legs ou donations Autres créances VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT DIS PONIBILITES	21 312 1 014 040 140 158 2 124 015	22 303	21 312 991 737 140 158 2 124 015	24 437 922 550 47 069 2 215 881
TION	Charges constatées d'avance	80 753	Section of the sectio	80 753	69 629
ES D	TOTAL (II)	3 380 278	22 303	3 357 975	3 279 566
COMPTES DE REGULARISATI	Frais d'émission d'emprunt à étaler (III) Primes de remboursement des obligations (IV) Ecarts de conversion actif (V)				
	TOTAL ACTIF (I à V)	3 523 947	153 270	3 370 677	3 290 502
	(1) dont droit au bail (2) dont à moins d'un an (3) dont à plus d'un an			150 12 009	150



	Bilan Passif		
	Etat exprimé en euros	31/12/2021	31/12/2020
	Fonds propres sans droit de reprise		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	Fonds propres avec droit de reprise Fonds propres statutaires		
Si	Fonds propres statutaires Fonds propres complémentaires		
X	Ecarts de réévaluation		
9	Réserves		
¥	Réserves statutaires ou contractuelles	35 837	35 627
S	Réserves pour projet de l'entité	40 017	40 017
2	Autres Report à nouveau	1 875 331	1 670 262
FONDS PROPRES	Report a nouveau	1 6/3 331	1 679 362
	Excédent ou déficit de l'exercice	154 010	196 179
	Total des fonds propres (situation nette)	2 105 195	1 951 185
	Fonds propres consomptibles		
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Total des autres fonds propres		
	Total des fonds propres	2 105 195	1 951 185
rongs reportés et dédiés	Fonds reportés liés aux legs ou donations		
édié reg	Fonds dédiés sur subventions d'exploitation		
18-9	Fonds dédiés sur contributions financières d'autres organismes Fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public		
	Total des fonds reportés et dédiés	SERVICE ELECTRONISME	PUSHIBUTOR ALIEN
ns	Provisions pour risques	William Control (According	
Provisions	Provisions pour charges	96 198	124 127
Pro	Total des provisions	96 198	124 127
	DETTES FINANCIERES		
_	Emprunts obligataires convertibles		
Ξ	Autres emprunts obligataires Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)		
ES	Emprunts et dettes financières divers		
DETTES (1)	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	540	540
<u> </u>			
	DETTES D'EXPLOITATION Dettes fournisseurs et comptes rattachés	125 470	172 293
	Dettes des legs ou donations	135 470	172 293
	Dettes fiscales et sociales	131 876	104 820
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	14 985	62 207
Ė	Produits constatés d'avance	886 414	875 330
	Produits constatés d'avance Total des dettes	1 169 285	
		Section Services	
	Total des dettes	Section Services	875 330 1 215 190 3 290 502
	Total des dettes Ecarts de conversion passif	1 169 285	1 215 190



BUDGET 2022 (PARTIE 1/2)

DEPENSES		RECETTES	
	PREVISIONNEL 2022		PREVISIONNEL 2022
FONCTIONNEMENT SIEGE	718 220,00 €	FONCTIONNEMENT SIEGE	1 117 833,00 €
LOCATIONS ET ENTRETIENS BIENS IMMOBILIERS	75 000,00 €	COTISATIONS	816 000,00 €
CONSOMMATIONS ET ABONNEMENTS	19 000,00 €	SUBVENTION MSA	120 000,00 €
ASSURANCES DU SIEGE	9 000,00 €	SUBVENTION GROUPAMA PARTENARIAT	33 333,00 €
MAINTENANCE MATERIELS BUREAUTIQUE ET INFORMATIQUE	8 000,00 €	SUBVENTION GROUPAMA MECENAT	60 000,00 €
IMMOBILISATIONS/AMORTISSEMENTS	10 000,00 €	RISTOURNES PARTENAIRES TOURISTIQUES	80 000,00 \$
FOURNITURES ADMINISTRATIVES	4 000,00 €	INTERETS SUR LIVRET	3 500,00 \$
MISSION RECEPTION	10 000,00 €	PRODUITS EXCEPTIONNEL OU SUR EXERCICE ANTERIEUR	
FRAIS DE GESTION / FRAIS BANCAIRES	1 000,00 €	SUBVENTION VVF CHEMIN CONVIVIALITE	5 000,00 +
SALAIRES CHARGES SOCIALES ET FISCALES	560 000,00 €	INDEMNISATION ETAT - UNEDIC ACTIVITE PARTIELLE	0,00 \$
PROVISONS CONGES PAYES ET DEPART A LA RETRAITE	12 000.00 €	INSERTION CARTE ADHERENTS	
HONORAIRES MSA SERVICES		REMBOURSEMENT PRETAUX FD	
IMPOTS SUR LES BENEFICES		REMBOURSEMENT TS ET IS	0,00 \$
CHARGES EXCEPTIONNELLES OU EXERCICE ANTERIEUR		REPRISE DE PIDR	0,00
FONCTIONNEMENT STATUTAIRE	123 000.00 €	FONCTIONNEMENT STATUTAIRE	15 000,00
BUREAU	8 000,00 €		25 000,00
CONSEIL D'ADMINISTRATION	30 000,00 €		
		MISE A DISPOSITION D'ESPACE JOURNEES NATIONALES	15,000,00
JOURNEES NATIONALES			15 000,00 +
PLAQUETTES COTISATIONS		AUTRES PARTICIPATIONS AUX JN	
HONORAIRES EXPERT COMPTABLE	15 000,00 €		
HONORAIRES COMMISSAIRE AUX COMPTES	20 000,00 €		
	4444000		0.00
FRAIS DE REUNIONS GROUPES DE TRAVAIL		FRAIS DE REUNIONS GROUPES DE TRAVAIL	0,00 €
ACTIVITES SPORTIVES	2 500,00 €		
ASSURANCE	0,00€		
COMMISSION CULTURE	1 380,00 €		
COMMISSION DEVELOPPEMENT	1 380,00 €		
COMMUNICATION	1 380,00 €		
CHARTE FINANCIERE	1 380,00 €		
PARTENARIATS ECONOMIQUES ET TOURISTIQUES	2 500,00 €		
PREPARATION SEMINAIRE ET JOURNEES NATIONALES	1 380,00 €		
PROJET ASSOCIATIF	0,00€		
SANTE SOCIAL	1 380,00 €		
SOLIDARITE MADAGASCAR	1 380,00 €		
REPRESENTATIONS NATIONALES	45 340,00 €	REPRESENTATIONS NATIONALES	0,00
COTISATIONS CFR	8 000,00 €		
COTISATIONS FIAPA	10 000,00 €		
COTISATIONS PATEFORME AGE	3 300,00 €		
COTISATIONS ORGANISMES	4 000,00 €		
SALON DES MAIRES	7 040,00 €		
FRAIS DE DEPLACEMENTS	13 000,00 €		
ANIMATION DU RESEAU	94 000,00 €	ANIMATION DU RESEAU	255,00
SEMINAIRE DES PRESIDENTS	50 000,00€	COTISATIONS UNION REGIONALE	255,00 +
PARTICIPATIONS AUX A.G. DES FEDERATIONS	20 000,00 €		
ASSISTANCE AUX FEDERATIONS DEPARTEMENTALES	10 000,00 €	ASSISTANCE AUX FEDERATIONS DEPARTEMENTALES	
JOURNEE D'INFORMATION	1 000,00 €	JOURNEE D'INFORMATION	
CONCOURS PRE VERT	8 000,00 €		
GENERATIONS ACTIONS	5 000,00 €		
SOLIDARITE MADAGASCAR		SOLIDARITE MADAGASCAR	



BUDGET 2022 (PARTIE 2/2)

DEPENSES		RECETTES	
	PREVISIONNEL 2022		PREVISIONNEL 2022
SERVICES AUX ASSOCIATIONS - IFRA	29 000,00 €	SERVICES AUX ASSOCIATIONS - IFRA	20 000,00 €
FRAIS FORMATIONS	15 000,00 €	SUBVENTION FORMATION (FDVA)	15 000,00 €
DIVERS FRAIS ADMINISTRATIFS / VARIATION DE STOCKS	9 000,00 €	VENTES DES GUIDES	5 000,00 €
SUBVENTION A L'IFRA	5 000,00 €	VARIATION DE STOCKS GUIDES	
SERVICES AUX ASSOCIATIONS - SAGA	73 680,00 €	SERVICES AUX ASSOCIATIONS - SAGA	0,00 €
ABONNEMENT ASSOCONNECT	67 680,00 €		
DEVELOPPEMENT ETUDES	0,00€		
FORMATIONS ADMINISTRATEURS SAGA	2 000,00 €		
REUNIONS (COMITE, ATELIERS)	0,00€		
DEPLACEMENTS DANS LES FEDERATIONS	4 000,00 €		
SERVICES AUX ASSOCIATIONS - COMMUNICATION	70 000,00 €	SERVICES AUX ASSOCIATIONS - COMMUNICATION	53 500,00 €
TAMBOUR BATTANT	61 500,00 €	REGIE PUBLICITAIRE TAMBOUR BATTANT	45 000,00 €
ILLUSTRATIONS /PHOTOS	500,00€	VENTES TAMBOUR BATTANT	500,00 €
MATERIELS DE COMMUNICATION(y compris stock)	5 000,00 €	VENTES MATERIELS DE COMMUNICATION	5 000,00 €
CARNET VOYAGES ANNUEL	0,00€	PARTICPATION PARTENAIRES CARNET DE VOYAGE	3 000,00 €
SITE INTERNET (AMORTISSEMENT COMPRIS)	3 000,00 €		,
SERVICES AUX ASSOCIATIONS - ANIMATION	179 000,00 €	ACTIONS NATIONALES D'ANIMATION	188 000,00 €
NATIONAL DE PETANQUE	-	NATIONAL DE PETANQUE	140 000,00 €
CONCOURS PHOTOS	1 000,00 €	-	,
DICTEE NATIONALE	20 000.00 €	PARTCIPATION A LA DICTEE NATIONALE	20 000,00 €
RANDO NATIONALE		RANDO NATIONALE	28 000,00 €
FRAIS DE DEPLACEMENTS	3 000,00 €		·
SERVICES AUX ASSOCIATIONS - PROJET ASSOCIATIF	100 000,00 €	SERVICES AUX ASSOCIATIONS - PROJET ASSOCIATIF	0,00 €
SC2S			
COMMUNICATION			
FORMATION			
AUTRES SERVICES AUX ASSOCIATIONS	84 035,00 €	SERVICES AUX ASSOCIATIONS	500,00 €
HEBERGEMENT STOCKAGE	4 000,00 €	PARTICIPATION AUX FRAIS DE LIVRAISONS	500,00 €
IMMATRICULATION TOURISME (ATOUT France)	35,00 €		
ASSURANCES DES ASSOCIATIONS	80 000,00 €		
SOUS TOTA	AL 1 530 935,00 €	SOUS TOTAL	1 395 088,00 €

-135 847,00 €



RAPPORT DE GESTION EXERCICE CLOS AU 31 DÉCEMBRE 2021

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE GÉNÉRATIONS MOUVEMENT – FÉDÉRATION NATIONALE JEUDI 2 JUIN 2022

Rapport de gestion établi par le Conseil d'administration de Générations Mouvement - Fédération nationale

Après avoir été contraints de tenir nos deux dernières assemblées générales à distance, nous renouons cette année avec une réunion en présentiel afin de rendre compte aux délégués des Fédérations départementales et des Unions régionales de Générations Mouvement de la situation et de l'activité de la Fédération nationale durant l'exercice clos le 31 décembre 2021 et de soumettre à leur approbation les comptes annuels dudit exercice.

Nous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et documents prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à disposition dans les délais légaux. Les délégués prendront ensuite connaissance des rapports du commissaire aux comptes.



ACTIVITÉ STATUTAIRE DE LA FÉDÉRATION NATIONALE

Rapport d'activité

Organes de direction et de contrôle

Au cours de l'année 2021, le Conseil d'administration s'est réuni 6 fois (janvier, mars et avril en visioconférence, juin, septembre et décembre en présentiel).

Le Bureau s'est réuni 5 fois (février, mai et juin en visioconférence, août et novembre en présentiel).

L'assemblée générale de mai 2021, tenue à distance, a élu ou renouvelé le mandat de 8 administrateurs :

- Bégassat Jean-Louis (FD 18)
- Castan Michèle (FD 48)
- Delmer Jean-Pierre (FD 37)
- Erbs Pierre (FD 75)
- Forte Josette (FD 20)
- Leberre Danielle (FD 86)
- Lemoine Henri (FD 22)
- Thabaret Daniel (FD 31)

Le Bureau a été élu comme suit :

- ✓ Henri LEMOINE, président
- ✓ Michel GUILBERT, vice-président
- ✓ Jean-Pierre LAROCHE, vice-président
- ✓ Pierre ERBS, secrétaire
- ✓ Danièle LARVOR, secrétaire adjointe
- ✓ Colin YEANDLE, trésorier
- ✓ Michèle GIRARD, trésorière adjointe

La vérification des comptes est sans objet puisque intégrée dans la mission du Commissaire aux comptes de la Fédération nationale. Le cabinet Ernst & Young exerce les fonctions de commissaires aux comptes de la Fédération nationale (mandat renouvelé en 2021 pour 6 ans) jusqu'en 2027. Le cabinet Auditex assure sa suppléance (depuis 2008).

Le cabinet Axis Expertise conseil est l'expert-comptable de la Fédération nationale. Le cabinet Axis Expertise conseil est l'expert-comptable de la Fédération nationale.

Personnel salarié

En 2021, huit collaborateurs salariés étaient employés à la Fédération nationale. Compte tenu des incertitudes liées à la situation sanitaire, le Conseil d'administration a fait le choix de recourir au dispositif d'activité partiel sur les 6 premiers mois de l'année (avec une moyenne de 50% d'activité et un maintien du salaire net).

Il a également décidé de différer à janvier 2022 l'embauche d'un responsable de la communication, suite au départ en retraite du titulaire de ce poste au 1 er mai 2021.

La Fédération nationale applique la Convention collective ECLAT (ex-animation)..

Participations

La Fédération nationale souscrit 3 320 parts sociales au Crédit agricole (5 085 €).

Partenariats

Le partenariat avec la Caisse centrale de la Mutualité sociale agricole s'est poursuivi, donnant lieu au versement d'une subvention annuelle de 120 000 €.

Le partenariat avec Groupama est organisé de la manière suivante : subvention conventionnelle (fiscalisée) de 40 000 € (dont TVA 6 667 €) et convention de mécénat (renouve-lée en 2019) de 60 000 €.





Rapport financier | Colin Yeandle, trésorier

COMPTES CLOS AU 31 DÉCEMBRE 2021

Nous présentons les comptes annuels que nous soumettons à l'approbation de l'Assemblée générale et qui ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur depuis l'an passé (ANC 2018-06).

Situation de l'activité en cours de l'exercice D'une manière synthétique, les comptes de l'exercice 2021 se résument ainsi :

Produits: 1 273 989 €
 Charges: 1 119 978 €
 résultat comptable: 154 010 €
 résultat à affecter: 154 010 €

Produits

Les cotisations qui représentent 58 % des revenus de la Fédération nationale (73 % l'an passé) présentent une baisse de 199 111 €. La situation sanitaire et les mesures de restrictions adoptées par les Autorités ont eu un impact conséquent sur la vie quotidienne de nos associations. Beaucoup d'entre elles sont restées en sommeil sur l'ensemble du 1 er semestre et cet arrêt brutal a réduit de 26 % la population de nos adhérents, contre 6 % en 2020 et 1,5 % en moyenne sur les dix dernières années.

L'amélioration de la situation sanitaire a conduit à la levée des restrictions en ce début d'année et les rassemblements, manifestations et activités associatives reprennent progressivement. C'est un enjeu majeur pour notre Mouvement au cours des prochains mois. Parmi les autres ressources (soit 42 % des recettes) figurent les postes suivants :

- Les subventions représentent 19 % des ressources de la Fédération nationale (13,2 % en 2020) :
 - la Caisse centrale de la Mutualité sociale agricole pour 120 000 €,
 - Groupama (convention partenariat) pour 40 000 € supporte la TVA reversée à l'Etat (soit 33 333 € pour la Fédération nationale),
 - Groupama (convention mécénat) pour 60 000 €,
 - ➤ le fonds de développement de la vie associative pour 23 800 € au titre des formations dispensées par l'IFRA,
 - l'aide de notre partenaire touristique (VVF) pour 5 000 €.
- Les ventes de marchandises et les prestations de services (soit 22,6 % des produits) correspondent notamment à :
 - la régie publicitaire de Tambour battant (40 656 €),
 - l'appui de nos partenaires pour la réalisation du carnet de voyages (4 050 €), désormais entièrement numérique,
 - ➤ les ristournes des voyagistes partenaires (58 148 €), qui restent impactées par la crise sanitaire et les interdictions administratives même si elles sont en hausse par rapport à l'an passé,
 - le National de pétanque (113 433 €),
 - le concours de dictée (18 725 €),
 - la mise à disposition d'espaces partenaires (10 633 €),



- la vente de guides IFRA, de matériel de communication et de Tambour Battant (4 148 €).
- Les revenus financiers représentent 0,1 % des ressources de la Fédération nationale :
 - La Fédération nationale a souscrit, en juin 2017, auprès du Crédit Agricole, des placements qui ont généré des intérêts créditeurs à hauteur de 1 355 €.

Charges

Achats: 592 484 € soit 53 %

Parmi les montants significatifs, on peut noter :

- o La location du siège social de la Fédération nationale (73 944 €),
- o Les assurances (75 367 €) comprenant les assurances propres à la Fédération nationale (Responsabilité civile associative et missions collaborateurs, 9 150 €) et celles souscrites pour le compte du Mouvement (RC pro organisateur de voyages, garantie de cautionnement, protection juridique, pour 69 479 €),
- o La fabrication et le routage du Magazine Tambour Battant (56 341 €), adressé en deux exemplaires par association membre,
- Les honoraires (37 577 €) correspondent essentiellement à AXIS (expert-comptable), à Ernst and Young (commissaire aux comptes), UPROMI (intervenant formation IFRA) et ID MSA (salaires et charges sociales),
- o Les frais d'organisation des Journées nationales (33 967 €), qui n'avaient pu avoir lieu en 2020,
- L'abonnement annuel chez AssoConnect pour l'hébergement de la base de données SAGA (74 134 €),
- o L'édition des cartes d'adhérents (8 878 €), avec le choix d'imprimer des planches de 10 cartes vierges.

Rémunérations du personnel et cotisations sociales : 483 323 € soit 56,8 %. En diminution de 8 %, avec les effets combinés du recours au dispositif de l'Etat d'activité partiel sur les 6 premiers mois de l'année et le non remplacement d'un poste sur 8 mois (mai à décembre) suite à un départ en retraite.

Subventions accordées: 7 527 € soit 0,7 % La Fédération nationale subventionne l'IFRA pour la réalisation des formations et octroie des prix aux associations lauréates du concours Générations Actions, organisé en lien avec la MSA (3 300 €).

Bilan - Actif

- Dans les immobilisations incorporelles :
 Dépôts de marques auprès de l'Institut national de la propriété industrielle (INPI), et
 du site internet.
- Les immobilisations corporelles concernent les aménagements, le mobilier et le matériel informatique.
- Immobilisations financières : parts sociales au Crédit agricole (5 081 €).
- Comptes titres détenus au Crédit Agricole :
- o Livret A pour un montant de 78 741 €
- o Compte sur livret association 1 710 298 €
- o Compte sociétaire 15 478 €

Bilan - passif

Les réserves comprennent la réserve statutaire (article 27 des statuts) les réserves associatives affectées.

Réserves affectées

- > 24 159,38 € sur la réserve Appui à la formation
- > 15 857,39 € sur la réserve pour le développement du Mouvement.



BUDGET PRÉVISIONNEL 2022

Présentation

Conformément à l'article 10 des statuts, il appartient à l'Assemblée générale d'approuver le budget, arrêté par le Conseil d'administration.

Celui-ci s'inscrit dans une période où la levée progressive des restrictions sanitaires doit permettre une reprise de l'activité. Il prend notamment en compte une hausse des adhésions par rapport à 2021, ainsi que des recettes tirées des activités commerciales.

Recettes

- Les recettes sont constituées, notamment, des cotisations des adhérents, basées sur 480 000 adhérents (soit une hausse de 10%).
- Les subventions : CCMSA et Groupama sont reconduites à leur niveau de 2021. La subvention FDVA est réajustée sur les bases de l'année 2020.
- Les autres recettes sont constituées par les ventes de la Fédération nationale, notamment celles liées à l'activité touristique de Générations Mouvement, évaluée à 80 % de son niveau d'avant épidémie.

Dépenses

Les dépenses reprennent l'activité statutaire, le fonctionnement du siège social, les services aux associations (assurances, formation, Saga, animations culturelles et sportives, animation du réseau, etc.), les représentations nationales assumées par votre Fédération nationale et les travaux des différents groupes de travail animés par les membres du Conseil d'administration.

Elle intègrent par ailleurs le financement de la mise en place du projet associatif.

RÉSOLUTIONS FINANCIÈRES

- 1 L'Assemblée générale aura à se prononcer sur les comptes tels qu'ils viennent d'être présentés et sur le quitus au Conseil d'administration ainsi que sur le budget de l'exercice 2022, conformément à l'article 10 des statuts.
- 2 L'Assemblée générale aura également à se prononcer sur l'affectation du résultat de l'exercice 2021 :
- a) Sur proposition du Conseil d'administration, il convient d'approuver l'affectation du résultat de l'exercice de **154 010,28** €
- b) b) Conformément à l'article 27 des statuts, il est proposé à l'assemblée générale d'affecter 10 % des produits financiers de l'exercice, soit 135,53 €, à la réserve statutaire qui s'élève après affectation à 35 972,73 €.
- c) c) Le Conseil d'administration propose par ailleurs de constituer une réserve pour le financement sur 3 ans du projet associatif, abondée à hauteur de 350 000 €, de la manière suivante :
 - Affectation du solde du résultat 2021 (diminué de l'affectation à la réserve statutaire), soit 153 874,75 €,
 - Réaffectation de la totalité du montant des deux réserves « appui à la formation » et « développement du Mouvement », soit respectivement 24 159,38 € et 15 857,39 €,
 - Réaffectation à hauteur de 156 108,48 € de l'excédent de l'exercice 2020, qui s'élevait à 196 179,00 € et affecté par décision de l'assemblée générale en report à nouveau.
 - Prélèvement sur le compte de report à nouveau de 156 108,48 €.



d) Création d'une réserve « générale »
Il est proposé à l'Assemblée générale de constituer sur les fonds propres une réserve abondée à hauteur d'une année de fonctionnement, soit 1 400 000 €, pour garantir les services de la Fédération nationale par prélèvement sur le Report à nouveau.
Le compte de report à nouveau, après cette affectation, s'élève ainsi à 319 222,06 €.

TABLEAU DE PASSAGE

FONDS ASSOCIATIFS FIN 2021 AVANT AFFECTATION I FONDS ASSOCIATIFS APRES AFFECTATION

		31/12/2021 AVANT AFFECTATION	PROPOSTION D' AFFECTATION	31/12/2021 APRES AFFECTATION
RÉSERVES STATUTAIRES		35 837,20 €	135,53 €	35972,73 €
RÉSERVE GÉNÉRALE		0,0 €	1 400 000,00 €	1 400 000,00 €
RÉSERVE PROJET ASSOCIATIF			350 000,00 €	350 000,00 €
RÉSERVE DÉVELOPPEMENT DU MOUVEMENT		15 857,39 €	- 15 857,39 €	0,0 €
RÉSERVE AIDE À LA FORMATION		24 159,38 €	- 24 159,38 €	0,0 €
REPORT À NOUVEAU		1 875 330,54 €	-1 556 108,48 €	319 222,06 €
RÉSULTAT DE L'EXERCICE		154 010,28 €	- 154 010,28 €	0,0 €
	TOTAL	2 105 194,79 €	0,0 €	2 105 194,79 €

3 – L'assemblée générale aura enfin à se prononcer sur le montant de la cotisation 2024, fixé à 2 euros.



RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES



ERNST & YOUNG Audit Tour First TSA 14444 92037 Paris-La Défense cedex Tél.: +33 (0) 1 46 93 60 00 www.ey.com/fr

Générations Mouvement - Fédération nationale Exercice clos le 31 décembre 2021

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

A l'Assemblée Générale de la fédération Générations Mouvement - Fédération nationale,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la fédération Générations Mouvement - Fédération nationale relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la fédération à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinior

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.



Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de Covid-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant la gouvernance relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la fédération à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la fédération ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Générations Mouvement - Fédération nationale Exercice clos le 31 décembre 2021





Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre fédération.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- ▶ il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ▶ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la fédération à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier;





il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris-La Défense, le 20 avril 2022

Le Commissaire aux Comptes ERNST & YOUNG Audit

Joël Fusil



RAPPORT SPÉCIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES

Chaque année, le commissaire aux comptes d'une association ayant une activité économique, comme c'est le cas pour la Fédération nationale, doit présenter à l'assemblée générale son rapport spécial sur les conventions réglementées.

De quoi s'agit-il?

Dans une association, on distingue les conventions courantes (conclues dans des conditions normales, comme par exemple le remboursement des frais des administrateurs en mission, prévu par les statuts) et les conventions réglementées, conclues entre l'association et une autre personne morale (une Fédération départementale par exemple ou une structure externe dont un administrateur est simultanément administrateur des deux entités et dont l'une rembourserait les frais engagés par l'administrateur pour assurer ses missions dans l'autre).

La mission du commissaire aux comptes dans son rapport consiste à présenter l'ensemble des conventions qui lui ont été communiquées. Il n'a pas pour mission de les rechercher, ni d'émettre une opinion sur leur utilité. C'est une mission purement factuelle.

Cette disposition est d'ordre légal et doit donc être respectée.

Le but du législateur est de permettre à l'assemblée générale délibérante de juger du bien fondé de ces conventions et d'éviter les conflits d'intérêts.

Le rapport présenté dans les pages suivantes est constitué de deux parties : le rapport lui-même et la liste des conventions sur lesquelles il est établi.





ERNST & YOUNG Audit Tour First TSA 14444 92037 Paris-La Défense cedex Tél.: +33 (0) 1 46 93 60 00 www.ey.com/fr

Générations Mouvement - Fédération nationale

Réunion de l'organe délibérant relative à l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021

Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées

A l'Assemblée Générale de la fédération Générations Mouvement - Fédération nationale,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre fédération, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

Conventions soumises à l'approbation de l'organe délibérant

En application de l'article R. 612-7 du Code de commerce, nous avons été avisés des conventions suivantes, mentionnées à l'article L. 612-5 du Code de commerce, qui ont été passées au cours de l'exercice écoulé.

Les conventions concernées sont reprises dans l'annexe jointe à ce rapport.

Paris-La Défense, le 20 avril 2022

Le Commissaire aux Comptes ERNST & YOUNG Audit

Joël Fusil



TABLEAU DES MANDATS DES ADMINISTRATEURS DE LA FEDERATION NATIONALE ET DES OPERATIONS ENTRE LEUR FEDERATION DEPARTEMENTALE D'ADHESION ET LA FEDERATION NATIONALE

COMPTE DE L'EXERCICE 2021

MEMBRES DU BUREAU

<u>~</u>			9 €	1		<u> </u>	÷.		l	
OPERATIONS REALISEES AVEC L'ADMINISTRATEUR			5 084,69 €				1 005,55 €			
OPERATIONS REALISEES AVEC DES INSTANCES					19 000,000 €				570,00€	
OPERATIONS REALISEES AVEC L'UR										
OPERATIONS REALISEES AVEC LA FD	17 702,10 €	1 038,17 €		1 448,03 €		4 224,50 €		1 523,20 €		€75,00 €
NATURES DES TRANSACTIONS	COTISATION D'ADHESION 2021	ACHATS DE MATERIEL PEDAGOGIQUE ET DE COMMUNICATION	FRAIS DIVERS REMBOURSES	PARTICIPATION A LA LA DICTEE ET JOURNEE D'INFORMATION DES TRESORIERS	COTISATION VERSEE AUPRES DE L'UNASS, LA FIAPA ET DE LA CFR	COTISATION D'ADHESION 2021	FRAIS DIVERS REMBOURSES	COTISATION D'ADHESION 2021	COTISATION VERSEE AUPRES DE PRESENCE VERTE , SEMAINE BLEUE, MARPA ET AVMA	PARTICIPATION A LA DICTEE
AUTRES MANDATS	ADMINISTRATEUR - PRESIDENT DE LA COTISATION D'ADHESION 2021 FEDERATION DEPARTEMENTALE GENERATIONS MOLIVEMENT DES	COTES D'ARMOR (22) - ADMINISTRATEUR UNAASS -	REPRESENTANT A LASSEMBLEE GENERALE DE LA CFR-REPRESENTANT AU BUREAU EXECUTIF DE LA FIAPA			ADMINISTRATEUR - PRESIDENT DE LA COTISATION D'ADHESION 2021 FEDERATION DEPARTEMENTALE DE GENERATIONS MOUVEMENT DE LA	SOMME (80)	ADMINISTRATEUR DE LA FEDERATION DEPARTEMENTALE	GENERATIONS MOUVEMENT DE LA HAUTE-VIENNE (87)-REPRESENTANT	SEMAINE BLEUE FN MARPA et AVMA
MANDAT A LA FEDERATION NATIONALE	ADMINISTRATEUR - PRESIDENT					ADMINISTRATEUR - VICE-PRESIDENT		ADMINISTRATEUR - VICE-PRESIDENT		
NOM	LEMOINE					GUILBERT		LAROCHE		
PRENOM	IENRI					ИІСНЕГ		EAN-PIERRE		



				FRAIS DIVERS REMBOURSES				1 992,94 €
PIERRE	ERBS	ADMINISTRATEUR - SECRETAIRE	FAIRE DE 1ENTALE MENT DE	COTISATION D'ADHESION 2021	1 302,20 €			
			PARIS (75)-PRESIDENT CFR	COTISATION VERSEE AUPRES DE LA CFR			8 000,000 €	
DANIELE	LARVOR	ADMINISTRATRICE- SECRETAIRE		COTISATION D'ADHESION 2021	9 717,20 €			
		ADJOINTE EN CHARGE DU	GENERATIONS MOUVEMENT DU LOT (46)	PARTICIPATION A LA RENCONTRE DE PETANQUE, A LA DICTEE NATIONALE	4 832,50 €			
		SANTE		FRAIS DIVERS REMBOURSES				581,47 €
COLIN	YEANDLE	ADMINISTRATEUR- TRESORIER	ADMINISTRATEUR DE LA FEDERATION COTISATION D'ADHESION 2021 DEPARTEMENTALE GENERATIONS	COTISATION D'ADHESION 2021	14 089,90 €	15,00 €		
			MOUVEMENT DE L'ORNE(61)- PRESIDENT DE L'UNION REGIONALE	FRAIS DIVERS REMBOURSES				1 529,94 €
			ET FIAPA	PARTICIPATION A LA RENCONTRE DE PETANQUE, A LA DICTEE NATIONALE	4 232,50 €			
				COTISATION VERSEE AUPRES DE AGE, FIAPA			13 379,16 €	
MICHELE	GIRARD	ADMINISTRATRICE- TRESORIERE	ADMINISTRATRICE DE LA FEDERATION COTISATION D'ADHESION 2021 DEPARTEMENTALE GENERATIONS	COTISATION D'ADHESION 2021	8 264,00 €	15,00 €		
		ADJOINTE	MOUVEMENT DE L'HERAULT (34) - PRESIDENTE DE L'UR Languedoc Roussillon REPRESENTANTE A LA CFR	PARTICIPATION A LA RENCONTRE DE PETANQUE, A LA DICTEE ET LA JOURNEE D'INFORMATION DES TRESORIERS	5 370,53 €			
				FRAIS DIVERS REMBOURSES				1 535,48 €
				ACHATS DE MATERIEL PEDAGOGIQUE ET DE COMMUNICATION	138,08€			
				COTISATION VERSEE AUPRES DE LA CFR			8 000'00 €	



ADMINISTRATEURS

				()		I (ii)	1			
OPERATIONS REALISEES AVEC L'ADMINISTRATEUR				1414,33 €		1 191,25 €				
OPERATIONS REALISEES AVEC DES INSTANCES										9 270,00 €
OPERATIONS REALISEES AVEC L'UR										
OPERATIONS REALISEES AVEC LA FD	13 196,00 €	60,14 €	4 901,26 €		28 701,60 €		5 455,53 €	6 397,10 €	1 222,50 €	
NATURES DES TRANSACTIONS	COTISATION D'ADHESION 2021	ACHATS DE MATERIEL PEDAGOGIQUE ET DE COMMUNICATION	PARTICIPATION A LA RENCONTRE NATIONALE DE PETANQUE ET FORMATION DES FORMATEURS	FRAIS DIVERS REMBOURSES	COTISATION D'ADHESION 2021	FRAIS DIVERS REMBOURSES	PARTICIPATION A LA RENCONTRE NATIONALE DE PETANQUE ET JOURNEE D'INFORMATION DES SALARIES	Présidente DE LA COTISATION D'ADHESION 2021 TEMENTALE	PARTICIPATION A LA RENCONTRE NATIONALE DE PETANQUE	COTISATIONS VERSEE AUPRES DE LA CFR, UNAASS ET PRESENCE VERTE
AUTRES MANDATS	ADMINISTRATEUR DE LA FEDERATION COTISATION D'ADHESION 2021 DEPARTEMENTALE GENERATIONS MOLIVEMENT DIL CHER (18)	MICOVEMENT DO CHER (10)			ADMINISTRATEUR DE LA FEDERATION COTISATION D'ADHESION 2021 DEPARTEMENTALE GENERATIONS	MOUVEMENT DES LANDES (40)		ADMINISTRATRICE - Présidente DE LA FEDERATION DEPARTEMENTALE	GENERATIONS MOUVEMENT DE LOZERE (48)-REPRESENTANTE A LA CFR-REPRESENTANT A L'UNAASS ET	PRESENCE VER IE
MANDAT A LA FEDERATION NATIONALE	ADMINISTRATEUR				ADMINISTRATEUR			ADMINISTRATRICE- SECRETAIRE	ADJOINTE	
MOM	BEGASSAT				BOISSEL			CASTAN		
PRENOM	JEAN-LOUIS				GERARD			MICHELE		



	ì
PARTEMENT DE LA PARTICIPATION D'ADHESION 2021 PARTICIPATION A LA RENCONTRE NATIONALE PARTICIPATION A LA RENCONTRE NATIONALE PARTICIPATION D'ADHESION 2021 GENERATION ACHATS DE MATERIEL PEDAGOGIQUE ET DE COMMUNICATION PARTICIPATION A LA DICTEE NATIONALE	ADMINISTRATRICE - PRESIDENTE DE LA FEDERATION DEPARTEMENTALE GENERATIONS MOUVEMENT DE LA HAUTE CORSE (20) ADMINISTRATRICE FEDERATION DEPARTEMENT DE LA SARTHE (72)



HELENE	GUTH	ADMINISTRATRICE	ADMINISTRATRICE -VICE-PRESIDENTE COTISATION D'ADHESION 2021 DE LA FEDERATION DEPARTEMENTALE GENERATIONS	COTISATION D'ADHESION 2021	5 530,10 €	15,00 €	
			MOUVEMENT DE L'AUBE (10) - PRESIDENTE UR GRAND EST	FRAIS DIVERS REMBOURSES			723,77 €
GILBERT	LAVOLTE	ADMINISTRATEUR	ADMINISTRATEUR DE LA FEDERATION DEPARTEMENTALE GENERATIONS MOUVEMENT DE L'AVEYRON (12)	IR DE LA FEDERATION COTISATION D'ADHESION 2021 LE GENERATIONS E L'AVEYRON (12)	13 787,00 €		
				FRAIS DIVERS REMBOURSES			2 092,17 €
DANIELLE	LEBERRE	ADMINISTRATRICE	ADMINISTRATRICE - PRESIDENTE DE LA FEDERATION DEPARTEMENTALE GENERATIONS MOUVEMENT DE LA	COTISATION D'ADHESION 2021	6 334,20 €		
			VIENNE (86)	FRAIS DIVERS REMBOURSES			635,54 €
EVELYNE	LUCCANTONI	ADMINISTRATRICE	ADMINISTRATRICE - TRESORIERE DE LA FEDERATION DEPARTEMENTALE	COTISATION D'ADHESION 2021	14 791,70 €		
			GENERATIONS MOUVEMENT DU RHONE (69)	PARTICIPATION A LA PETANQUE, A LA DICTEE ET FORMATION A CCOMPAGNEMENT	5 964,27 €		
				FRAIS DIVERS REMBOURSES			1 418,76 €
				ACHATS DE MATERIEL PEDAGOGIQUE ET DE COMMUNICATION	463,96 €		
DANIEL	THABARET	ADMINISTRATEUR	ADMINISTRATEUR - PRESIDENT DE LA FEDERATION DEPARTEMENTALE GENERATIONS MOLIVEMENT DE	R - PRESIDENT DE LA COTISATION D'ADHESION 2021 ARTEMENTALE OLIVEMENT DE	6 723,96 €		
			HAUTE-GARONNE (31)	FRAIS DIVERS REMBOURSES			779,69 €
ANDRE	TRELLUYER	ADMINISTRATEUR	ADMINISTRATEUR PRESIDENT DE LA FEDERATION DEPARTEMENTALE	COTISATION D'ADHESION 2021	44 529,80 €	15,00€	
		PRESIDENT DE L'IFRA	GENERATIONS MOUVEMENT DE L'ILLE ET VILAINE (35) - PRESIDENT DE L'UR BOETAGNE	FRAIS DIVERS REMBOURSES			2 508,39 €
			מואר	PARTICIPATION A LA FORMATION DES TRESORIERS, INFORMATION DES SALARIES	176,06 €		



ADMINISTRATEURS AYANT CESSE LEURS MANDATS EN 2021

PRENOM	MON	MANDAT A LA FEDERATION NATIONALE	AUTRES MANDATS	NATURES DES TRANSACTIONS	OPERATIONS REALISEES AVEC LA FD AVEC L'UR	OPERATIONS REALISEES AVEC L'UR	OPERATIONS REALISEES AVEC LES INSTANCES	OPERATIONS REALISEES AVEC L'ADMINISTRATEUR
INICK	BERTHOMMIER	ADMINISTRATRICE	BERTHOMMIER ADMINISTRATRICE ADMINISTRATRICE Présidente DE LA COTISATION D'ADHESION 2021 FEDERATION DEPARTEMENTALE GENERATIONS MOUVEMENT DE	COTISATION D'ADHESION 2021	13 730,90 €	15,00 €		
			TOURAINE (37) - PRESIDENTE DE PARTICIPATION A LA L'UNION REGIONALE CENTRE VAL DE DES FORMATEURS LOIRE	PARTICIPATION A LA DICTEE ET FORMATION DES FORMATEURS	2 089,38 €			

ADMINISTRATEURS DE DROIT (ARTICLE 17 DES STATUTS)

PRENOM	MON	MANDAT A LA FEDERATION NATIONALE	AUTRES MANDATS	NATURES DES TRANSACTIONS	MONTANT DES TRANSACTIONS		OPERATIONS REALISEES AVEC L'ADMINISTRATEUR
EGIS	JACOBE	ADMINISTRATEUR DE DROIT (MSA MARNE		VERSEMENT D'UNE SUBVENTION DE LA CCMSA A GENERATIONS MOUVEMENT - FEDERATION NATIONALE	9000€		
		ARDENNES MEUSE)		VERSEMENT DES LOYERS A LA MSA	88 544,53 €		
11CHEL	ROBINET	Ш	ADMINISTRATEURS DE LA CAISSE CENTRALE DE LA MUTUALITE SOCIALE	VERSEMENT A LA MSA DES FRAIS DE POSTE	1 014,71 €		
		(MSA NORD PAS DE CALAIS)	AGRICOLE	VERSEMENT A LA MSA LOCACTION DE SALLES	1 149,00 €		
				VERSEMENT A LA MSA POUR ABONNEMENT BIMSA	232,00 €		
_				VERSEMENT A IDMSA POUR LA PAIE	1 982,40 €		



PRÉSENTATION DES CANDIDATS PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE

Jean-Louis Begassat

19 septembre 1955 Fédération départementale du Cher

Responsabilités professionnelles

- Cadre bancaire
- Gérant d'une entreprise du bâtiment

Responsabilités associatives

- Administrateur national en charge du groupe de travail tourisme et partenariats
- Administrateur à la Fédération départementale du Cher
- Président du Foyer de jeunes travailleurs de St-Amant Montrond
- Officier supérieur de sapeur pompier volontaire
- Administrateur d'une société de courses hippiques régionale

Gérard Boissel



30 avril 1944 Fédération départementale des Landes

Responsabilités professionnelles

 Cadre dans les assurances responsabilité civile et risques collectifs

Responsabilités associatives

- Administrateur national en charge du groupe de travail Assurance
- Administrateur, Vice président puis président de Générations Mouvement Fédération des Landes
- Participation aux travaux de l'IFRA (Institut de formation des responsables associatifs)

Autres responsabilités

 Conseiller puis secrétaire général adjoint au Conseil d'administration de la 2º fédération de parents d'élèves (PEEP)

Michel Guilbert



30 septembre 1948 Fédération départementale de la Somme

Responsabilités professionnelles

 Responsable des services formation et Communication de la Chambre d'Agriculture de la Somme

Responsabilités associatives

- Vice président de Générations Mouvement - Fédération nationale depuis 2016
- Administrateur de Générations Mouvement - Fédération nationale depuis 2012; en charge du groupe de travail communication
- Président de Générations Mouvement - Fédération de la Somme
- Vice-président de Générations Mouvement - Union régionale des Hauts de France
- Président de la Coquille



Hélène Guth



18 février 1958 Fédération départementale de l'Aube

Responsabilités professionnelles

 Responsable de l'animation institutionnelle dans un groupe d'assurance

Responsabilités associatives

- Administratrice nationale en charge du groupe Projet associatif
- Secrétaire de Générations Mouvement Fédération de l'Aube
- Secrétaire de l'Union régionale Grand Est puis Présidente
- Trésorière d'une association culturelle
- Présidence de France Bénévolat Aube
- Présidente d'un centre de loisirs pour enfants

Maurice Thomas



9 mai 1946 Fédération départementale de la Vienne

Responsabilités professionnelles

 Ingénieur, cadre dans un grand groupe pétrolier, pdg filiale EDF

Responsabilités associatives

- Président d'une association GM
- Administrateur puis Vice-trésorier et vice-président de la Fédération de la Vienne
- Administrateur au sein de l'UR Poitou charente

Autres responsabilités

- Référent SAGA
- Formateur PST

Gilbert Lavolte



12 janvier 1949 Fédération départementale de l'Aveyron

André Trelluyer



15 août 1958 Fédération départementale de l'Ille-et-Vilaine

Responsabilités professionnelles

 Expert comptable et commissaire aux comptes

Responsabilités associatives

- Président de la Fédération départementale de l'Aveyron
- Administrateur national membre expert de l'institut de formation des responsables associatif (IFRA)
- Trésorier adjoint de la Fédération départementale de l'Aveyron puis président
- Administrateur d'un club de Générations Mouvement de l'Aveyron

Autres responsabilités

Référent SAGA

Responsabilités professionnelles

 Assistant de direction service communication et commercial

Responsabilités associatives

- Administrateur national, président de l'IFRA
- Président de l'Union régionale Bretagne
- Président de Générations
 Mouvement Fédération d'Ille-et-Vilaine
- Responsable de formation à Générations Mouvement



LISTE DES DÉLÉGUÉS DES FÉDÉRATIONS DÉPARTEMENTALES

Fédération départementale	Prénom	Nom
01 - Ain	Joëlle	JOSSERAND
01 - Ain	Sylviane	BERTHET
03 - Allier	Colette	BOUVART
04 - Alpes de Haute Provence	Claudine	GUIGNANT
04 - Alpes de Haute Provence	Marcel	BAGARD
05 - Hautes-Alpes	Monique	HAVERBEKE
05 - Hautes-Alpes	Henri	ANDRZEJEWSKI
07 - Ardèche	Louis	FLANDIN
07 - Ardèche	Alain	KRUMBANK
08 - Ardennes	Martine	HANRION
08 - Ardennes	Denis	HERY
09 - Ariège	Yves-Marie	ORMIERES
09 - Ariège	Aquilino	ANASTACIO
10 - Aube	Jean-François	PECHEUX
10 - Aube	Gérard	CONSIGNY
12 - Aveyron	Alain	BEQ
15 - Cantal	Jean-Jacques	MOUCHET
15 - Cantal	Françoise	TOURRETTE
17 - Charente-Maritime	Michel	NADAUD
17 - Charente-Maritime	Marlene	MOTHAY
18 - Cher	Philippe	DESPONTS
18 - Cher	Martine	TRUCHOT
19 - Corrèze	Daniel	MAISON
22 - Côtes d'Armor	Yvon	PERROT
22 - Côtes d'Armor	Georges	FREVILLE
24 - Dordogne	Serge Cloux	CLOUX
24 - Dordogne	Corinne	CARDIN
25 - Doubs	Christiane	GRIFFAUT
26 - Drome	Bernard	THOMAS
26 - Drome	Josianne	SAUVAJON
27 - Eure	Sylvie	AZZOPARDI
28 - Eure-et-Loir	Michèle	TROUTOT
28 - Eure-et-Loir	Louis	TROUTOT
29 - Finistère	Marie-Pierre	COADIC
29 - Finistère	Janine	LE VAILLANT
30 - Gard	Monique	AYGLON
30 - Gard	Gilbert	ISOARD
32 - Gers	Pierrette	DARRIEUTORT
32 - Gers	Marie-Madeleine	GUILLORY
33 - Gironde	Jean-Michel	DEYRIS
34 - Hérault	Annie	PIERCOURT
34 - Hérault	Simone	TALI
35 - Ille et Vilaine	Jean-Pierre	ROBERT
35 - Ille et Vilaine	Alain	LOUAZON
35 - Ille et Vilaine	Gilbert	PETITEAU
37 - Touraine	Bernard	GAUDINO
37 - Touraine	Jacky	TARTARIN
38 - Isère	Jean-Marie	CHENAVAS
38 - Isère	Pierre	SPIRHANZL

Fédération départementale	Prénom	Nom
40 - Landes	Marc	HOUPLAIN
40 - Landes	Bernard	MAZIERE
42 - Loire	Jean Louis	ROYET
42 - Loire	Michèle	ROYET
43 - Haute-Loire	Marie Paule	GOTZ
44 - Loire-Atlantique	Christian	AUDION
47 - Lot et Garonne	Daniel	MENUET
47 - Lot et Garonne	Alain	TOUTUT
48 - Lozère	Françoise	PORTALIER
48 - Lozère	Marie-Josée	FAGES
49 - Maine-et-Loire	Renée	BEZIS
49 - Maine-et-Loire	Michel	MARCHESSON
50 - Manche	Annick	POULAIN
50 - Manche	Arlette	AUPOIX
52 - Haute-Marne	Michelle	BONTE-WEIN
53 - Mayenne	Michel	HOCDE
53 - Mayenne	Michel	DALIBARD
58 - Nièvre	Danielle	BEAULIEU
58 - Nièvre	Catherine	DESBOUDARD
59 - Nord	Bernard	CARRE
59 - Nord	Odile	DRUON
60 - Oise	Francis	LANO
60 - Oise	Jean-Jacques	THOMAS
62 - Pas de Calais	Francis	THOMAS
62 - Pas de Calais	Gisèle	CHARLEMAGNE
63 - Puy de Dôme	Jeannine	BON
63 - Puy de Dôme	Marie-Agnès	GAIME
64 - Pyrénées-Atlantiques	Denis Denis	SINGER
64 - Pyrénées-Atlantiques	Domingue	ANTONIO
65 - Hautes-Pyrénées	Evelyne	LASCORZ
65 - Hautes-Pyrénées	Jean	LANUSSE
67 - Bas-Rhin	Jacques	CORDONNIER
69 - Rhône	Sylvie	MARIE
69 - Rhône	Christian	LACHAISE
71 - Saône-et-Loire	Roland	COGNARD
N. M. BOSONOM BUT STORE IN	0.00000000	GAUTHERON
71 - Saône-et-Loire 72 - Sarthe	Marcel Francis	SEL MORE DIMERCIAL DISTRIBUTE
		HENNO
72 - Sarthe	Alain	BRENET
73 - Savoie	André	TRAISSARD
73 - Savoie	Marc	BOURJAILLAT
74 - Haute-Savoie	Hélène	JACQUIAU
74 - Haute-Savoie	Anne-Marie	DREVET
75 - Paris	Jocelyne	COLIN
76 - Seine-Maritime	Annick	DUFOUR
80 - Somme	Thierry	MANTEN
81 - Tarn	Louis	BOUCHET
81 - Tarn	Hélène	AUSSAGUES
82 - Tarn et Garonne	Dominique	TANGUY
82 - Tarn et Garonne	Monique	SANCHO

Fédération départementale	Prénom	Nom
83 - Var	Annie	LABOIRE
83 - Var	Daniel	LOISON
84 - Vaucluse	Michel	CARTIER
86 - Vienne	Maurice	THOMAS
87 - Haute-Vienne	Denise	MERLE
88 - Vosges	Claudie	LE ROUX
88 - Vosges	Marie Christine	KLEIN
89 - Yonne	Dominique	MEURINE
89 - Yonne	Jean-Pierre	MARIOTTE
91 - Essonne	Arlette	GOULFIER



LISTE DES DÉLÉGUÉS DES UNIONS RÉGIONALES

Union Régionale	Prénom	Nom
AQUITAINE	Serge	CLOUX
AUVERGNE	Jeanine	BON
BRETAGNE	Jean Pierre	ROBERT
BOURGOGNE FRANCHE COMTE	Dominique	MEURINE
CENTRE VAL DE LOIRE	Annick	BERTHOMMIER
CORSE	_	_
GRAND EST	Jean-François	PECHEUX
HAUTS DE France	Bernard	CARRE
ILE DE France	Jocelyne	COLIN
LANGUEDOC ROUSSILLON	Simone	TALI
LIMOUSIN	Denise	MERLE
MIDI PYRENEES	Mado	GUILLORY
NORMANDIE	Sylvie	AZZOPARDI
PAYS DE LOIRE	Michel	DALIBARD
POITOU CHARENTES	Jacques	COLIN
PACA	Annie	LABOIRE
RHONE ALPES	Louis	FLANDIN



